

Rapport annuel 2011

Août 2012

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement, puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses activités. Les principaux dossiers abordés par les membres y sont aussi décrits, de même que les résultats des travaux réalisés par le Comité.

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE	3
2. ACTIVITÉS DU COMITÉ	6
3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS.....	8
3.1 PRÉSENTATIONS ET SUIVIS PARTICULIERS.....	8
3.1.1 Le développement du site.....	8
3.1.2 Le programme de suivi des eaux de surface (protection du ruisseau Paul-Boisvert)	10
3.1.3 Le programme de recherche sur le recouvrement, mené par l'Université de Sherbrooke.....	10
3.1.4 Les demandes d'autorisation déposées au MDDEP	11
3.1.5 La certification du Wildlife Habitat Council.....	11
3.2 VEILLE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	12
3.2.1 Les plaintes des citoyens.....	12
3.2.2 Les visites du MDDEP	12
3.2.3 L'activité portes ouvertes	14
3.2.4 La présence d'un journaliste aux rencontres du Comité	14
3.2.5 Les travaux prévus et réalisés sur le site.....	14
3.2.6 Les travaux sur l'autoroute 55 et usagers de la piste cyclable	15
4. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE	16
ANNEXE 1 : REGISTRE DES PLAINTES.....	17

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été mis en place le 26 septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006 lors de la première réunion officielle.

Ce mandat est le suivant :

- Faire des recommandations sur :
 - Le fonctionnement des installations
 - L'atténuation des impacts sur l'environnement
- Informer sur :
 - Les opérations du site
 - Les projets de développement
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des organismes socio-économiques et des groupes environnementaux. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

La composition du Comité à la fin de l'année 2010 était la suivante :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président du Comité	M. Jean-François Milot
	Club du Faisan	Mme Diane Faucher
		M. Daniel Ferland / Mme Madeleine Proulx (substitut)
	Citoyens	M. Serge Côté / Mme Sylvie Bouchard
		M. Michel Fontaine
		M. Réal Lemire
		M. Alain Gauthier
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Mme Annick Verville / M. Michel Gagnon
		M. Michel Noël / M. Gilles Watier
	Ville de Drummondville	M. Roger Leblanc
		M. Vincent Chouinard / M. Philippe Mercure
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	M. Richard Mathieu
	Bloc Vert	Mme Marie-Pascale Duvieusart
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	M. Camil Lauzière
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Mme Chantal St-Martin
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Denis Vadnais

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	M. Daniel Brien
	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Coordonnateur des relations communautaires	M. Hugues Vincelette
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore	M. Simon Mercier

Animateur	<i>Transfert Environnement</i>	M. André Delisle et Mme Marie Beaubien
Rapporteurs	<i>Transfert Environnement</i>	M. Alex Craft, Mme Alexandra Boileau et Mme Élodie Rolland

Certaines personnes ressources sont également intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2011, les personnes suivantes ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Organisation	Personne-ressource	Sujets abordés
Wildlife Habitat Council (WHC)	Mme Josiane Bonneau, biologiste et responsable des certifications	Les certifications du Wildlife Habitat Council : objectifs, modalités
Groupe d'Aide à la Recherche et l'aménagement de la Faune (GARAF)	Pablo Desfossés, biochimiste	Résultats du programme de suivi des eaux de surface (protection du ruisseau Paul Boisvert)
Université de Sherbrooke	M. Alexandre Cabral, professeur à l'Université de Sherbrooke	Travaux de recherche sur le recouvrement

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année 2011. Tout comme pour les comptes rendus des réunions, le rapport annuel est également accessible au public par le biais de la MRC de Drummond. Cela contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter sa visibilité et son rayonnement, de même qu'à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers.

Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions tenues tout au long de l'année 2011. Les actions de suivi effectuées et en cours sont également présentées.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité de vigilance de Saint-Nicéphore s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2011 soit le 9 février, le 30 mars, le 14 juin, le 14 septembre et le 7 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
Réunion spéciale du 9 février 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation sur le projet de développement du site de Saint-Nicéphore.
Réunion du 30 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> • Entente avec les serres Demers • Intervenants de la garderie • Suivi sur le processus de préconsultation ➤ Rapports d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Suivi bruit et vibrations • Suivi des travaux ➤ Approche méthodologique pour le suivi du ruisseau Paul-Boisvert
Réunion du 14 juin 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des travaux du GARAF ➤ Présentation sur la certification du Wildlife Habitat Council ➤ Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi sur le processus de préconsultation et rencontre avec le Club du Faisan • Calcul des gaz à effet de serres • Présences du 24 novembre 2010 ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Suivi des travaux • Protocole de suivi sur le rejet des eaux • Recherches de l'Université de Sherbrooke sur le recouvrement • Travaux sur l'autoroute 55 • Rapport annuel 2010
Réunion du 14 septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des travaux de recherche sur le recouvrement de l'Université de Sherbrooke ➤ Présence d'un journaliste ➤ Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi sur le projet de développement • Suivi des travaux sur l'autoroute 55 • Suivi du ruisseau Paul Boisvert

Date	Sujets traités
	<ul style="list-style-type: none"> • Piste cyclable et signalisation ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Diffusion du rapport annuel 2010 ➤ Certificat d'autorisation pour le recouvrement alternatif des matières résiduelles
Réunion du 7 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Résultats du suivi du ruisseau Paul-Boisvert ➤ Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> • Distance entre les serres et le boulevard Allard • Suivi sur le projet de développement • Présence d'un journaliste • Retour sur la journée porte ouverte ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Suivi des travaux (centrale et serres) ➤ Émission <i>Le code Chastenay</i> ➤ CFER finaliste au World Architecture Festival

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les nombreux sujets abordés en 2011, les dossiers principaux sont le projet de Complexe environnemental et énergétique de Drummondville comprenant une nouvelle aire d'enfouissement et une centrale de production d'électricité à partir du biogaz, le suivi du ruisseau Paul-Boisvert.

3.1 Présentations et suivis particuliers

3.1.1 Le développement du site

La première rencontre de l'année 2011 du Comité de vigilance fut une réunion spéciale où furent présentées les composantes du développement de la propriété de Saint-Nicéphore, soit le projet de Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED).

Le projet du CEED comporte différentes composantes dont la réalisation est plus ou moins avancée. :

- Le centre de formation en entreprise et récupération (CFER), en opération
- Une centrale de production d'électricité à partir du biogaz, construite en 2011-2012, annoncée dès 2010 au Comité.
- Un éco-centre, en cours d'élaboration
- Une aire de récupération pour les matériaux secs pour particuliers et entreprises, également en cours d'élaboration
- Une installation de gestion des matières compostables, en cours de définition
- Une nouvelle aire d'enfouissement de 48 ha, en cours d'évaluation environnementale.

Ces différentes composantes ont toutes bénéficié d'un suivi appliqué au cours des rencontres régulières du Comité de vigilance. La section suivante présente les grandes lignes des deux composantes majeures, soit la centrale de production d'électricité et la nouvelle aire d'enfouissement.

La centrale de production d'électricité à partir du biogaz

L'ensemble du site de Saint-Nicéphore est doté d'un réseau de puits et de collecteurs par lequel est récupéré le biogaz produit par les matières résiduelles enfouies. Ce biogaz est pompé et envoyé à une station de pompage où il était traditionnellement détruit. La construction d'une centrale de production d'électricité permettra de détourner une partie du biogaz de la station de pompage pour le valoriser en produisant de l'électricité. Les génératrices qui assureront cette production d'électricité sont des installations qui produisent beaucoup de chaleur à l'usage. Cette chaleur sera récupérée pour alimenter un complexe de serres de tomates géré par la compagnie Les Serres Demers.

En 2011, une étude de l'impact sur le bruit de l'ajout de la centrale électrique a été menée afin de déterminer la contribution sonore de la future centrale. Les résultats de cette étude ont démontré que l'impact sonore de la future centrale était négligeable.

Calendrier de réalisation du projet :

- Février 2011 : signature du contrat avec Hydro-Québec
- Mars 2011 : Appel d'offres pour la construction de la centrale et finalisation légale de l'entente avec les Serres Demers.
- Juillet 2011 : construction de la centrale de production d'électricité
- Octobre 2011 : début de la construction des serres de tomates
- Novembre 2011 : Arrivée des génératrices
- Juillet 2012 : Mise en service de la centrale

La nouvelle aire d'enfouissement

Le projet de nouvelle aire d'enfouissement a été présenté au Comité lors de la réunion spéciale de février. Annoncé officiellement dès 2010 aux membres du Comité, ce projet vise à développer une nouvelle aire d'enfouissement de 48 ha pour continuer à desservir la communauté et sa clientèle. . Soumis au processus d'évaluation environnementale du Québec, le projet fait l'objet d'une étude d'impact présentée au MDDEP. En parallèle des exigences provinciales, WM a mis en œuvre, de façon volontaire, une démarche de préconsultation, précédant les audiences publiques du BAPE. L'objectif visé était de recueillir et considérer les préoccupations de la communauté de façon proactive.

Le processus de préconsultation a été initié par une séance d'information, puis suivie de deux ateliers de travail, avant de conclure par une séance de présentation et validation des résultats de la démarche. Cette dernière a permis à WM d'ajuster son approche sur certains aspects du projet, et de prendre de nouveaux engagements en réponse aux attentes du milieu. WM a également organisé une rencontre particulière avec le Club du Faisan afin de mieux cerner et considérer leurs attentes et leurs intérêts.

En décembre 2011, WM demeurait dans l'attente de l'avis de recevabilité du projet pour pouvoir aller de l'avant.

Calendrier de réalisation du projet :

- Février 2011 : dépôt de l'étude d'impact au MDDEP
- Février à juin 2011 : quatre rencontres d'information et consultation de milieu et rencontre particulière avec le Club du Faisan
- Juillet – Août 2011 : échanges de questions et réponses entre WM et le MDDEP
- Décembre 2011 : en attente de l'avis de recevabilité du MDDEP

3.1.2 Le programme de suivi des eaux de surface (protection du ruisseau Paul-Boisvert)

En 2010, à la suite de l'observation par un membre du Comité du changement de couleur du ruisseau Paul-Boisvert lors d'épisodes de forte pluie, les membres du Comité se sont montrés préoccupés envers la protection de la qualité des eaux du ruisseau. Le Comité s'interrogeait notamment sur l'impact de la présence du site de Saint-Nicéphore sur le ruisseau. Étant donné que les eaux de lixiviation du site, une fois traitées, ne sont pas rejetées dans le ruisseau Paul-Boisvert, seules les eaux de précipitation qui ruissellent (pluie, neige qui fond, etc.) pourraient être influencées par leur passage sur le site, avant qu'elles ne se jettent au ruisseau. En conséquence, WM a mis en place un programme de suivi du ruissellement des eaux de surface (PSRES), en partenariat avec le Groupe d'Aide pour la Recherche et l'Aménagement de la Faune (GARAF).

En juin 2011, le responsable du programme, M. Pablo Desfossés, est venu présenter au Comité la méthodologie du programme et les résultats préliminaires. Des points d'échantillonnage ont été mis en place à divers endroits du ruisseau pour mieux comprendre la dynamique des eaux de ruissellement et étudier l'impact du site de Saint-Nicéphore sur la qualité des eaux du ruisseau. En décembre 2011, M. Desfossés est venu présenter les résultats du PSRES :

- le site d'enfouissement de Saint-Nicéphore contribue de façon négligeable à l'ajout de matières en suspension dans le ruisseau Paul-Boisvert puisqu'il représente 4,6% de l'ajout de matières en suspension pour l'ensemble du bassin versant.
- Les observations et les mesures devraient s'échelonner sur plusieurs années afin d'obtenir une meilleure évaluation du cours d'eau.

3.1.3 Le programme de recherche sur le recouvrement, mené par l'Université de Sherbrooke

WM s'est associé à un professeur de l'Université de Sherbrooke, M. Alexandre Cabral, afin de participer au programme de recherche dirigé par ce dernier. Ce programme a pour but d'analyser la manière d'améliorer le recouvrement final d'un lieu d'enfouissement pour mieux détruire le biogaz qui n'est pas capté par les systèmes en place. Le recouvrement final est réalisé une fois que les déchets ont atteint la hauteur maximale permise des cellules. Le programme de recherche vise à mesurer les performances de différents types de recouvrement en matière de réduction des émissions de méthane.

Le groupe de recherche a mis en place, sur le site, trois cellules d'expérimentation de dimension restreinte. Les cellules sont alimentées en biogaz et aménagées avec une membrane imperméabilisante ce qui permet de calculer la quantité de méthane qui s'en échappe et de voir l'efficacité des matériaux pour la réduction des odeurs et des émissions du gaz à effet de serre.

Le but serait donc d'incorporer les matériaux testés au recouvrement final sur le site de WM. Un suivi de ces travaux universitaires sera effectué auprès du Comité.

3.1.4 Les demandes d'autorisation déposées au MDDEP

En juillet 2011, WM a déposé une demande de certificat d'autorisation au MDDEP afin de pouvoir utiliser certains matériaux spécifiques comme recouvrement journalier. Les matériaux utilisés comme recouvrement journalier doivent respecter des propriétés physiques bien spécifiques, édictées dans la réglementation. Ces propriétés concernent notamment la perméabilité des matériaux et leur granulométrie.

La demande de certificat d'autorisation visait trois matériaux : le fluff automobile, les copeaux de bois et l'utilisation de toiles pour le recouvrement journalier. Le fluff automobile provient du déchiqùement des composantes d'intérieur d'une automobile. Les copeaux de bois répondent également aux critères de granulométrie et constituent un matériel drainant et perméable. Finalement, les toiles de recouvrement sont spécifiquement conçues pour être manipulées au front de déchets. WM les utilise à son lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie. Les toiles peuvent être facilement mises en place le soir et enlevées le lendemain matin.

WM a également déposé une demande de certificat d'autorisation concernant des travaux à venir sur le talus ouest des déchets, afin de réduire les problèmes d'érosion, d'infiltration des eaux de précipitation à l'intérieur du site et de réduire les possibles émissions de biogaz.

Le certificat d'autorisation pour les deux demandes a été délivré au cours du mois de septembre 2011.

3.1.5 La certification du Wildlife Habitat Council

Les membres du Comité ayant manifesté un intérêt à mieux comprendre la certification Wildlife Habitat Council (WHC) obtenue par WM, Mme Josianne Bonneau a été conviée à donner une présentation sur cette certification. Mme Bonneau est responsable de la délivrance de la certification des organismes soumissionnaires. L'objectif de la certification WHC est d'amener les compagnies à poser des actions au-delà de ce qui est requis par la loi au niveau de la protection et de la qualité de l'environnement.

Les compagnies qui désirent être certifiées tiennent des échanges avec le WHC afin d'identifier les différentes options disponibles pour répondre aux critères de la certification : par exemple emprunter des propriétés pour la réalisation de certains projets comme des cours d'école ou des parcs, aider au niveau de l'éducation environnementale à l'échelle corporative, développer des stratégies pour participer à une démarche de développement durable volontaire, etc.

WM a obtenu pour la première fois la certification « Wildlife at work » du *Wildlife Habitat Council*, pour le site de Saint-Nicéphore, en 2006 puis a renouvelé sa certification en 2008 et plus récemment en 2010. Cette dernière certification est valide pour trois ans et a été accordée en raison des travaux sur le ruisseau Paul-Boisvert avec le GARAF, ainsi que des opérations de

plantation d'arbres, notamment autour de l'usine de traitement d'eau, pour revégétaliser et restaurer les berges.

3.2 Veille du rapport d'activités

3.2.1 Les plaintes des citoyens

Certains citoyens émettent des plaintes à l'égard du lieu d'enfouissement à la municipalité de Drummondville, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler le problème, le cas échéant. Lors des réunions du Comité, WM expose chacune de ces plaintes aux membres ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les nuisances pour la population. Le registre des plaintes présente la date et la nature de la plainte, les conditions météorologiques en vigueur au moment de la plainte ainsi que les mesures correctives mises en place. De plus, à la suite d'une demande des membres du Comité, le registre présente également la provenance de la plainte. Cette information a pour but de mieux situer les secteurs touchés par les problématiques.

Le registre des plaintes pour l'année 2011 est présenté en annexe.

Durant l'année 2011, 13 des 16 plaintes reçues concernaient des problèmes d'odeurs reliées au front de déchets ou au biogaz. La vérification des installations, l'accélération des travaux ainsi que l'utilisation du système mobile et permanent de neutralisant d'odeurs ont été les mesures préconisées. Les trois autres plaintes concernaient le bruit ou la poussière. Des travaux d'installation de pieux ont été à l'origine des nuisances sonores tandis que la poussière était causée par une opération de balayage du boulevard St-Joseph.

3.2.2 Les visites du MDDEP

Les membres du Comité ont demandé à WM à être informés des visites du site effectuées par les inspecteurs du MDDEP. WM présente donc au Comité une version mise à jour du registre des visites du MDDEP à chacune des réunions.

En 2011, 24 inspections ont été effectuées par le MDDEP, soit :

Date	Raison de la visite	Suivi / Correctif apporté
11 janvier 2011	Visite de routine – site	
11 janvier 2011	Visite de routine – balance	
17 février 2011	Visite de routine – site	
17 février 2011	Visite de routine – balance	
22 mars 2011	Visite de routine – site	
22 mars 2011	Visite de routine – balance	
19 avril 2011	Visite de routine – balance	
19 avril 2011	Visite de routine – site	
19 mai 2011	Visite de routine – site	
19 mai 2011	Visite de routine – balance	
7 juin 2011	Visite de routine – balance	
9 juin 2011	Visite de routine – site	
7 juillet 2011	Visite de routine – balance	
21 juillet 2011	Visite du site par un analyste	
18 août 2011	Visite de routine – balance	
18 août 2011	Visite de routine – site	
8 septembre 2011	Visite de routine – site	Transmission au MDDEP d'analyses physiques de sols contaminés
8 septembre 2011	Visite de routine - balance	
18 octobre 2011	Visite de routine – balance	
18 octobre 2011	Visite de routine – site	
10 novembre 2011	Visite de routine – site	
10 novembre 2011	Visite de routine – balance	
20 décembre 2011	Visite de routine – site	
20 décembre 2011	Visite de routine – balance	

Toutes les visites effectuées par le MDDEP étaient des visites régulières, pour lesquelles WM n'est pas avisé à l'avance, et au cours desquelles le MDDEP procède à des vérifications, par exemple l'efficacité du captage du biogaz, la réception et le contrôle des déchets, le recouvrement final, l'enfouissement, le registre, etc.

3.2.3 L'activité portes ouvertes

Le 17 septembre 2011, une journée portes ouvertes s'est tenue au lieu d'enfouissement. Les personnes intéressées ont ainsi pu avoir la même visite que celle offerte aux membres du Comité de vigilance le 14 septembre 2011. La visite se faisait en autobus, le point de départ étant le CFER. Des élèves et des enseignants du CFER étaient sur place pour présenter l'école et des représentants de WM assuraient la visite et les réponses aux questions.

Depuis la création du CFER, WM a constaté que l'achalandage aux journées porte-ouverte avait doublé, ce qui est très apprécié.

3.2.4 La présence d'un journaliste aux rencontres du Comité

A la suite de la diffusion du rapport annuel du Comité, deux journalistes, des journaux *L'Express* et *La Tribune*, ont contacté le président du Comité de vigilance afin d'obtenir davantage de précision sur les activités du Comité. L'un des journalistes a demandé à assister à une réunion et cette demande a été discutée au sein du Comité.

Les membres du Comité ont apprécié l'intérêt manifesté par le journaliste et se sont entendus pour accueillir les journalistes qui en feraient la demande en début de rencontre, et se rendre disponibles pour répondre à quelques questions. Les journalistes seraient ensuite priés de quitter la séance pour respecter l'intimité du travail du Comité. Le lendemain, le président du Comité offrirait un suivi téléphonique de la séance avec les journalistes.

3.2.5 Les travaux prévus et réalisés sur le site

Au cours de l'année 2010, plusieurs travaux prévus sur le site, dont le principal est l'amélioration du système de captage des biogaz, ont retenu l'attention des membres du comité. Chacun d'eux a été expliqué aux membres du Comité qui ont ainsi pu en assurer le suivi à chaque rencontre.

Systeme de captage des biogaz

En 2009, WM avait constaté que le système de captage des biogaz était à améliorer dans certaines cellules du site. L'entreprise avait alors mis en œuvre la première phase des travaux d'amélioration du système de captage des biogaz (côté nord du site), en installant 33 puits de captage. En 2010, WM avait entrepris la deuxième phase des travaux (côté sud du site), qui s'est poursuivie en 2011. Ainsi, de nouveaux collecteurs ont été aménagés et 22 puits supplémentaires ont été installés au début de l'année. WM maintient ses efforts pour réduire les odeurs liées aux biogaz, tout en poursuivant des contrôles réguliers afin d'identifier et de pallier aux problématiques.

Ajustement au protocole de suivi du rejet des eaux

WM travaille depuis 2006 avec la Ville de Drummondville pour le traitement des eaux. En 2011, WM a demandé à pouvoir ajuster son protocole de rejet des eaux.

Certaines observations laissaient croire à WM que, même si les eaux envoyées à partir du lieu d'enfouissement contenaient des nitrates, ces dernières n'en contenaient plus en arrivant à l'usine d'épuration. En 2011, WM a alors convenu avec la Ville de Drummondville de réaliser un protocole d'essai pour tenter de démontrer que les nitrates sont consommés dans le réseau d'égout avant d'arriver à l'usine. Le protocole d'essai a confirmé cette théorie, ce qui évite désormais l'utilisation de produits chimiques pour enlever les nitrates des eaux traitées de WM, par exemple le méthanol. Les résultats seront présentés au Comité dès qu'ils seront disponibles.

3.2.6 Les travaux sur l'autoroute 55 et usagers de la piste cyclable

Des travaux de réfection de la chaussée ont eu lieu sur l'autoroute 55, forçant les véhicules qui roulent en direction sud à circuler sur la voie en direction nord. Les camions de transport des matières résiduelles étaient donc concernés par cette mesure. Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a avisé WM de la situation et lui a communiqué les itinéraires de contournement. WM a alors communiqué l'information aux camionneurs et transporteurs afin de les encourager à prendre le chemin alternatif proposé pour la durée des travaux.

D'autre part, les membres du Comité avaient informé WM de la présence de quatre-roues sur la piste cyclable longeant la propriété de Saint-Nicéphore. En conséquence, WM a contacté Réseaux plein-air Drummond, l'organisme responsable de la piste pour l'informer de la problématique. Réseaux plein-air Drummond s'est engagé à mettre en place une signalisation adéquate, qui devrait jouer un rôle dissuasif.

4. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa cinquième année d'activités régulières.

Les activités du Comité ne se limitent pas à assister aux réunions courantes, puisque les membres participent aussi à des événements, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

En résumé, pour l'année 2011, le Comité a pu assurer un suivi de la démarche de préconsultation sur le projet d'une nouvelle aire d'enfouissement. Les membres ont également pu obtenir des informations précises sur l'impact de la présence du site d'enfouissement sur le ruisseau Paul-Boisvert grâce à un programme de suivi des eaux de surface mis en œuvre par WM. Enfin, les membres ont pu suivre des activités régulières du site, telles que la gestion des plaintes et les visites du MDDEP.

Priorités pour 2012

Pour 2012, les priorités de travail concernent pour la plupart des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont les suivants :

- Le projet de développement de l'aire d'enfouissement
- Les suites du projet de valorisation des biogaz et de l'implantation des serres Demers
- Les résultats du programme de recherche sur le recouvrement par un chercheur de l'Université de Sherbrooke
- Les décisions sur les propositions retenues de la consultation de la population sur l'aménagement des propriétés du site à des fins communautaires
- Les impacts environnementaux (qualité de l'eau et traitement du lixiviat, qualité de l'air et traitement des biogaz , etc.).

ANNEXE 1

REGISTRE DES PLAINTES

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
14 janvier 2011, En fin d'après-midi	Vent ouest 8 km/h	boul. Allard St-Nicéphore	Fortes odeurs	S'assurer de l'opération optimale du système de captage du biogaz
22 janvier 2011, En matinée	Vent sud 2-7 km/h	boul. Allard St-Nicéphore	Fortes odeurs	S'assurer de l'opération optimale du système de captage du biogaz. Compléter la construction et le branchement des nouvelles tranchées de captage du biogaz.
8 mars 2011	Variable	boul. Allard St-Nicéphore	Épisode d'odeurs entre le 01 et le 08 mars	Travaux de forage de puits de captage du biogaz en cours sur le site.
16 mars 2011, En soirée	Vent du Sud-Ouest 6-9 km/h	boul. Allard St-Nicéphore	Fortes odeurs	Perte de vacuum sur une partie du site suite à un problème de vanne. Situation corrigée le soir même par le technicien.
18 avril 2011	Vent du Sud-Ouest de 20 à 30 km/h	boul. Allard St-Nicéphore	Odeurs dimanche le 17 et lundi le 18 avril	Travaux de décapage en cours sur le site, recouvrement temporaire de la zone des travaux et des piles de matériel.
10 mai 2011	Vent N/E 25 km/h	boul. St-Joseph	Odeurs perçues depuis quelques jours	Travaux de décapage en cours, mise en place d'un nouveau recouvrement.
26 mai 2011	Vent N/E 9 km/h, pluie	Club du Faisan	Odeurs perçues depuis quelques semaines	Travaux de décapage mise en place d'un nouveau recouvrement.
1 juin 2011	Vent O 22-59 km/h	Boul. St-Joseph	Poussière sur le boulevard St-Joseph	Balayage du boulevard St-Joseph à l'aide d'un balai mécanique.
3 juin 2011	Vent N/O 26 km/h	Club du Faisan	Odeurs	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière a été portée au recouvrement journalier.

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
20 juillet 2011	Vent S/O 5-15 km/h	Rue de la Seigneurie, St-Lucien	Odeurs depuis quelques jours	Alerte au smog en vigueur. Réparation et remise en marche du système de neutralisant d'odeurs. Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière a été portée au recouvrement journalier.
26 juillet 2011	Vent Sud vitesse variable	Rue Valdombre	Odeurs depuis quelque jours	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière a été portée au recouvrement journalier.
28 juillet 2011	Vent Est, faible	Secteur de l'intersection route Caya et St-Joseph	Fortes odeurs de purin	À titre d'information seulement.
11 août 2011	Vent Ouest vitesse variable	Rue de la Seigneurie, St-Lucien	Bruit et odeurs depuis quelques jours	Les travaux d'installation de pieux ont été complétés le 19 août. Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière a été portée au recouvrement journalier.
11 août 2011		Boul. Allard	Bruit d'impact	Les travaux d'installation de pieux ont été complétés le 19 août. Le nom de la plaignante, qui est une nouvelle résidente du secteur, sera ajouté à notre liste de distribution.
12 août 2011	Vent Ouest 10-15 km/h	LET de WM	Odeurs de purin	À titre d'information seulement.
19 août 2011		St-Lucien	Bruit d'impact	Les travaux d'installation de pieux ont été complétés le 19 août.